

40e anniversaire du CMS de Sierre  
Mercredi 23 novembre 2016, 17h45, HES de Sierre

---

**Intervention de  
Madame Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'Etat,**

---

Madame la Présidente du Centre médico-social de la région sierroise  
[[Laetitia Massy](#)]

Monsieur le Président de la Ville de Sierre [[François Genoud](#)]

Monsieur le Directeur du CMS de la région sierroise [[Dominique  
Germann](#)]

Monsieur l'initiateur et le premier Directeur du CMS de Sierre [[Prof.  
Hermann-Michel Hagmann](#)]

Madame la Directrice de la Haute Ecole de Travail Social Valais/Wallis  
[[Nicole Langenegger Roux](#)]

Mesdames et Monsieur les collaboratrices et collaborateurs du CMS de  
Sierre,

Mesdames et Messieurs les Autorités cantonales et communales,

Mesdames et Messieurs les invités,

***« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé,  
aucun remords pour le présent,  
et une confiance inébranlable pour l'avenir ».***

C'est par cette phrase d'un ancien homme politique français, Jean Jaurès, que je vous adresse, en mon nom personnel et en celui du Gouvernement cantonal, mes salutations les plus cordiales.

Aujourd'hui, je me trouve parmi vous avec un immense plaisir pour fêter ce jubilé des quarante ans du CMS de Sierre.

Rappelez-vous le 15 décembre 1976 ! L'assemblée constitutive de l'association intercommunale pour le CMS régional de Sierre signait alors la naissance du 1er centre médico-social du Valais. Il comblait un manque constaté dans tout le canton du Valais en matière d'aide et de soins à domicile.

Ce manque avait été relevé par la commission de planification du canton en 1970 déjà. Les communes de la région ont alors décidé de s'associer pour répondre à la requête de cette commission.

En 1977, les premières prestations ont été mises en place et le CMS de Sierre est devenu le précurseur dans ce domaine.

Il faut souligner que, tout au long de ces décennies, le CMS de Sierre a toujours été innovant, montrant ainsi l'exemple à d'autres communes valaisannes. Je pense notamment :

- à la mise en place d'appartements Domino qui sont des petites unités de vie intégrées à la vie d'un immeuble, d'un quartier, d'un village et encadrés par les CMS,
- aux visites préventives à domicile permettant de proposer des solutions adaptées à chaque personne et à chaque situation
- ou encore à la mise en place de conseils aux proches aidants avec l'objectif de donner des informations et conseils adaptés à la situation de l'aidant.

Vous, les centres médico-sociaux, apportez de l'aide, un accompagnement et des conseils aux personnes de tous âges qui nécessitent des soins. Vous permettez souvent d'éviter une hospitalisation voire une entrée en EMS et ainsi de maintenir ces personnes à domicile le plus longtemps possible.

Vos prestations comprennent non seulement les soins infirmiers à domicile, l'aide à domicile, l'ergothérapie, mais également le soutien social, les conseils à la petite enfance, la santé scolaire, la promotion de la santé.

Vous jouez également un rôle central en matière d'aide sociale. Ici également les tâches sont nombreuses : elles vont du simple conseil

social ponctuel à la prise en charge globale de personnes qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale ou qui n'ont pas les moyens nécessaires pour subvenir entièrement à leurs besoins de base.

A n'en pas douter, la pluridisciplinarité de vos équipes constitue votre force.

Cependant, vous ne pourriez fonctionner sans l'aide informelle apportée par les proches et le voisinage de la personne âgée, par ceux que l'on appelle aussi les « proches aidants ».

Veiller à ce que ces aidants ne s'épuisent pas en s'occupant de leurs proches est aussi une de vos tâches. Je remercie le CMS de Sierre d'avoir choisi ce thème pour les conférences scientifiques de cet après-midi.

Aujourd'hui, on compte dans notre canton plus de 16'000 personnes de 80 ans et plus et les statistiques démographiques en prévoient 29'000 d'ici 2030.

Pour faire face à cette croissance, le Conseil d'Etat a donc adopté la planification des soins de longue durée pour la période 2016-2020.

Je suis persuadée que cette feuille de route :

- tente de répondre au mieux aux besoins et attentes des personnes âgées dépendantes,
- met encore plus l'accent sur la politique axée sur la prise en charge à domicile menée depuis plusieurs années en Valais.

Les personnes âgées désirent vivre plus longtemps à domicile et cela est tout à fait compréhensible. Pour cette raison, je prévois une croissance modérée du nombre de lits de long séjour en établissement médico-social (EMS), ainsi qu'un renforcement des prestations permettant aux personnes concernées de poursuivre leur vie chez elles.

Afin d'offrir une autre manière de poursuivre sa vie à domicile, de nouveaux lits de court séjour en EMS et de nouvelles places en structure de soins de jour devront être mis à disposition.

De même, d'autres appartements à encadrement médico-social devront être créés. Ces solutions satisfont parfaitement les personnes âgées qui ne veulent plus vivre seules, mais qui possèdent encore une certaine autonomie.

Mesdames et Messieurs, Jean Jaures disait :

***« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé,  
aucun remords pour le présent,  
et une confiance inébranlable pour l'avenir ».***

L'anniversaire que nous fêtons ce soir constitue bel et bien un pont pour l'avenir.

Je souhaite que grâce aux personnes engagées et aux professionnels des CMS, le magnifique travail effectué se poursuive dans le futur.

J'aimerais particulièrement adresser mes remerciements à vous les collaboratrices et collaborateurs du CMS de Sierre pour vos prestations de qualité et vous exprimer toute ma gratitude. Si le CMS de Sierre est souvent pris en exemple, c'est surtout grâce à vous et à votre engagement sans faille.

Je suis certaine que nous pouvons ainsi envisager l'avenir avec sérénité.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très belle fête.